

Supplément au Guide de la clientèle

Prendre l'autobus en fauteuil roulant

Et autres conseils pour
personnes à mobilité réduite



Table des matières

L'accessibilité au RTC	1
Les aides à la mobilité	3
Planifier votre déplacement	4
Monter à bord	5
Descendre de l'autobus	7
Conseils pour les personnes à mobilité réduite	8
Informez-vous!	9

Dans ce document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

L'accessibilité au RTC

- Un **parcours accessible** comporte un nombre significatif d'arrêts accessibles. Il est desservi par des autobus équipés d'une rampe d'accès et d'un emplacement pour les personnes en fauteuil roulant.
- Un **arrêt accessible** présente les caractéristiques minimales faisant en sorte qu'une personne à mobilité réduite peut attendre, se déplacer, monter à bord d'un autobus et en descendre de façon confortable et sécuritaire. Chaque arrêt situé sur un parcours accessible est évalué selon des critères précis pour déterminer s'il est accessible.
- Le **laissez-passer Accompagnateur** permet à une personne qui ne peut pas utiliser les services du RTC seule d'être accompagnée gratuitement. La personne accompagnée doit payer son passage.
- L'admission au transport adapté vous accorde automatiquement la **possibilité d'être accompagné gratuitement** dans le transport en commun régulier du RTC. Pour ce faire, le client doit présenter sa carte d'admission du STAC au chauffeur lors de sa montée dans l'autobus.

L'amélioration de l'accessibilité sur le réseau du RTC ne remplace pas le transport adapté. Elle offre de nouvelles possibilités qui s'ajoutent au service déjà offert par le **Service de transport adapté de la Capitale (STAC)**.

L'accessibilité au RTC

(suite)

- Vous devez être capable de monter et de descendre du véhicule de manière **autonome**, avec ou sans accompagnateur.
- L'aménagement des autobus permet d'accueillir **une seule personne en fauteuil roulant** à la fois. Si l'espace prioritaire est déjà occupé par une autre personne en fauteuil roulant, le chauffeur vous demandera d'attendre le prochain autobus.
- L'accès à bord des autobus est le même pour tous. Si le véhicule a atteint sa **capacité maximale**, vous devrez attendre le prochain. Si les autobus suivants sont toujours pleins et que vous êtes incapable de monter à bord, vous pouvez joindre le Service à la clientèle du RTC (418 627-2511) ou demander au chauffeur pour obtenir l'assistance d'un inspecteur.
- Pour des raisons de sécurité, **le chauffeur doit demeurer en tout temps à son poste** de conduite. Un rétroviseur lui permet de voir l'arrière du véhicule et l'espace réservé aux personnes en fauteuil roulant.

Partager l'espace avec les poussettes

L'espace prioritaire destiné aux clients en fauteuil roulant dans les autobus est également l'espace prévu pour installer une poussette ouverte. Pour des raisons de sécurité, **les personnes en fauteuil roulant** sont prioritaires. Si une personne avec poussette occupe l'espace, elle devra alors le libérer.

Les aides à la mobilité

- Les **fauteuils roulants manuels et électriques** sont acceptés.



- **Dimensions maximales** de votre fauteuil, y compris les accessoires (sacoques, repose-pieds, etc.) :

Longueur*	120 cm (47 pouces)
Largeur*	66 cm (26 pouces)
Poids total* (fauteuil roulant + personne)	272 kg (600 lb)

**maximum*

- Les **triporteurs et les quadriporteurs ne sont pas autorisés** à bord pour des raisons de sécurité et du manque d'espace pour manœuvrer dans les véhicules.



- Si vous utilisez un **déambulateur**, vous pouvez demander au chauffeur d'**agenouiller** (incliner) l'autobus vers le trottoir sur tous les parcours et à tous les arrêts du réseau de transport. Sur les parcours accessibles, vous pouvez également demander à utiliser la rampe d'accès pour monter et descendre des autobus.

Planifier votre déplacement

- Les montées et les descentes pour les personnes utilisant la rampe d'accès s'effectuent **uniquement aux arrêts accessibles** sur des **parcours accessibles**, desservis par des **autobus accessibles**.
- **Informez-vous à l'avance** pour connaître les parcours et les arrêts accessibles.
- Pour connaître les détours et **les changements aux parcours**, consultez régulièrement les avis publiés dans nos outils Web et mobiles ou inscrivez-vous à notre infolettre!

Lors de **vos premiers déplacements**, nous vous suggérons d'être accompagné afin de vous familiariser avec la montée et la descente, ainsi qu'avec la circulation et l'installation à bord du véhicule.

À l'arrêt

Panneau d'arrêt



arrêt accessible



arrêt non accessible

Monter à bord

Afin de signifier votre intention de monter à bord d'un autobus, **soyez bien visible**.

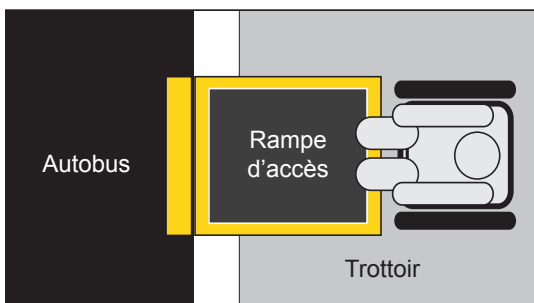
Vérifier si le véhicule est accessible

Un pictogramme à la porte d'entrée de l'autobus indique que celui-ci est accessible.



Utiliser la rampe d'accès

- L'entrée et la sortie du véhicule s'effectuent grâce à une rampe d'accès se déployant sur le trottoir. Cette rampe est située à la porte d'entrée du véhicule.
- Laissez assez d'espace sur le trottoir pour que le chauffeur puisse déployer la rampe.



- Attendez que la rampe soit totalement déployée avant de monter à bord.
- Comme la pente de la rampe d'accès peut varier de 0 à 11 %, le **système antibascule de votre fauteuil roulant** doit être en place.
- **Vous devez monter à bord du véhicule avant les autres clients.**

Acquitter son droit de passage

- Acquitez votre droit de passage avec une carte à puce sur laquelle se trouve un titre valide ou en monnaie exacte.
- Si vous éprouvez des difficultés à acquitter votre droit de passage, vous pouvez demander l'assistance du chauffeur. Préparez votre carte à puce ou votre monnaie à l'avance.
- Vous pouvez en profiter pour **informer le chauffeur de l'arrêt où vous souhaitez descendre**.

S'installer dans l'espace prioritaire

- Une fois à l'intérieur, installez-vous dans l'espace prioritaire et identifié (voir ci-dessous). **Positionnez votre fauteuil de manière à regarder vers l'arrière du véhicule.**



Quelques règles de sécurité

- Redressez votre **dossier à la verticale et appuyez-le bien contre le coussin d'appui**.
- **Actionnez les freins** de votre fauteuil avant le départ de l'autobus.
- Si vous utilisez un fauteuil électrique, **coupez le contact**.
- Il est recommandé de boucler votre ceinture de sécurité, si vous en avez une.

Descendre de l'autobus

Identifier votre arrêt de descente

- À bord des autobus, des annonces vocales vous permettent d'être informé des prochains arrêts sur le parcours.

Demander l'arrêt de l'autobus

- Lorsque vous approchez de votre destination, appuyez sur le bouton d'arrêt situé à votre gauche sous la banquette repliée.
- Le chauffeur recevra un signal et pourra vérifier si le prochain arrêt est accessible afin d'y déployer la rampe.



Se déplacer pour descendre

- Lorsque le véhicule est immobilisé et que les déplacements des autres passagers sont terminés, déplacez-vous vers la porte avant.
- Le chauffeur déploiera la rampe pour que vous puissiez descendre.
- Pour votre sécurité, attendez le déploiement complet de la rampe sur le trottoir avant de descendre.

Conseils pour les personnes à mobilité réduite*

Agenouillement

Les autobus du RTC peuvent s'agenouiller (s'incliner) pour faciliter l'entrée des personnes à mobilité réduite. Si vous en avez besoin, il suffit de le demander au chauffeur.

Sièges pour personnes à mobilité réduite

Les sièges identifiés par l'autocollant ci-dessous sont réservés en priorité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

N'hésitez pas à demander un siège si vous en avez besoin.



Descente entre deux arrêts en soirée

Vous pouvez descendre entre deux arrêts **après 20 h** pour vous rapprocher de votre destination. Demandez-le au chauffeur qui s'assurera de vous laisser descendre en toute sécurité.

Ce service n'est pas disponible sur les Métrobus et pour les personnes qui ont besoin de la rampe d'accès.

* Qui ne se déplacent pas en fauteuil roulant.

Informez-vous!



Site Web

rtcquebec.ca/accessibilite



Application RTC Nomade temps réel

Notre site Web et notre application mobile sont accessibles pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Ils présentent tous les renseignements sur un parcours, y compris la liste des arrêts accessibles (sur les parcours accessibles). Vous trouverez sur notre site Web une **vidéo sur l'accès au bus** pour les personnes en fauteuil roulant.



Centre contact client

418 627-2511



Centres d'information et de services

La liste se trouve au dos de cette brochure.



Site mobile m.rtcquebec.ca



[Facebook.com/rtcqc](https://www.facebook.com/rtcqc)



[Twitter.com/rtcquebec](https://twitter.com/rtcquebec)



Infolettre



SMS - 72511

- Composez le **72511** et textez le numéro de parcours et le numéro d'arrêt.
- Ajoutez la lettre A à la fin de votre requête pour obtenir une information qui tient compte de l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant.

Centres d'information

- 884, rue Saint-Joachim, Québec
- 720, rue des Rocailles, Québec

Centres de services

- **Pharmacie Brunet, Laurier Québec**
2700, boul. Laurier, Québec
- **Pharmacie Uniprix**
369, rue de la Couronne, Québec
- **Pharmacie Uniprix, Les Galeries de la Canadière**
2485, boul. Sainte-Anne, Québec



Tous ces centres sont accessibles en fauteuil roulant selon les normes du RTC.

📞 418 627-2511

📱 SMS : 72511

🌐 rtcquebec.ca

📘 facebook.com/rtcqc

🐦 twitter.com/rtcquebec

